



Grandes marées : les marais sous surveillance

Le syndicat d'aménagement hydraulique a les yeux rivés sur la météo. Avec des sols déjà gorgés d'eau et les grandes marées du week-end, de fortes pluies seraient la goutte d'eau...

Les marais du Pays de Retz sont sous les eaux depuis quatre mois. « C'est normal que les marais soient inondés l'hiver, jusqu'en mars », rappelle Hervé de Villepin, directeur du SAH (1). « C'est même son rôle », ajoute Jean Charrier, le président du SAH. Il n'empêche, si de fortes pluies s'ajoutent ce week-end aux grandes marées qui ont débuté hier et durent jusqu'à lundi, avec un coefficient de 114 samedi, les niveaux vont continuer à monter avec des risques de submersion de routes. « Il ne faut pas dépasser les 20 mm d'un seul coup... », précise Hervé de Villepin. Sinon, grosse crue en vue.

« Les niveaux sont hauts partout pour la période, mais pas extraordinaires ». Depuis le 1^{er} octobre, 542 mm d'eau sont tombés sur le Pays de Retz. C'est plus que la moyenne sur cette période, qui est de 387 mm, selon Hervé de Villepin. Il relève la pluviométrie depuis 27 ans. « Mais en 1999, 2000 et 2001, hivers très humides, on a eu des niveaux équivalents. »

La météo a été très pluvieuse entre le 20 octobre et le 20 novembre. « Les niveaux sont montés rapidement. Et depuis le 18 décembre, les précipitations sont incessantes. Il pleut tous les jours ! Malgré les écoulements que nous effectuons, les niveaux ont peu baissé. » La moindre goutte qui tombe ruisselle et ne s'infiltre plus en terre.

« Pas de maisons à risque »

Le SAH régule le niveau des marais, grâce à des écluses, en évacuant l'eau de l'étang de Grand Lieu dans



L'eau qui recouvre les marais offre de beaux paysages photographiques. Ici à Rouans, près du bourg.

la Loire, celle du Boivre vers l'océan à Saint-Brevin, ou encore celle du Falleron vers le Collet, aux Moutiers. Exemple cité par Jean Charrier : « A Buzay, les ouvrages sont fermés à la marée montante et on évacue quand la cote est plus basse ». Problème : lors des grandes marées, le temps pour le faire est plus court. Donc on évacue moins... « Les écoulements ont aussi été contraints par les tempêtes », ajoute Hervé de Villepin. « Et le niveau de la Loire est plus haut, avec un débit conséquent, qui diminue d'autant le temps d'écoulement. »

Un système de gestion informatisée contrôle la montée des niveaux

d'eau et informe les communes pour les points à risque. « On ne peut pas écouler plus que ce qu'on fait, martèle Hervé de Villepin. La seule solution, c'est que le temps devienne plus clément. On croise les doigts. » La météo annonce un passage pluvieux dans la nuit de vendredi à samedi, « à surveiller ». Hervé de Villepin reste rassurant. « Sur le secteur, on est chanceux par rapport à la Bretagne ou au Sud où il y a eu de grosses inondations fin 2013-début 2014. Il n'y a pas de maisons à risque.

Week-end test pour l'expérimentation du Boivre

Une expérimentation à base de filets de pêche a démarré en janvier pour rediriger le Boivre le plus directement possible à l'océan. Un canal a été créé sur la plage des Rochelets. « Comme il y a eu un apport d'eau important du bassin-versant, le

peut-être des maisons auront de l'eau à la porte, mais c'est tout ». À ce jour, aucune maison n'a été touchée. Seules quelques routes ont été inondées, dont la D96 entre Saint-Brevin et Saint-Père récemment.

Nadine BOURSIER.

(1) Le syndicat d'aménagement hydraulique contrôle et régule les niveaux d'eau, l'écoulement des eaux du bassin-versant, grâce à 40 ouvrages, sur tout le pays de Retz sauf la partie Pornic-Chauvé.

nouveau chenal s'est bien creusé. Ce qui raccourcit le temps d'écoulement. On écoule mieux. » Point positif donc. Reste à savoir si les grandes marées et les grosses vagues ne vont pas fragiliser les filets. Il faudra attendre lundi pour le savoir.

À Pornic, on veille sur le port et la rue du Canal



Mercredi après-midi, le canal de Haute-Perche est sorti de son lit, inondant une partie de la chaussée et du parking.

« Vigilance ». C'est le mot d'ordre de Jacques Gheerbrant, adjoint en charge du littoral à Pornic. Avec les services techniques et la police municipale, il veille sur le vieux-port et la rue du Canal en ces jours de grandes marées. « On a prévenu par un petit papier les riverains pour qu'ils prennent les mesures domestiques adaptées. Les services techniques ont été détachés avec un camion et du matériel : sacs de sable, parpaings... Notre veille météo ne montre pas de risque de débordement exceptionnel sur le vieux-port. Un débordement habituel est possible et probable. »

Le risque tient à trois facteurs : la hauteur des marées, la pression atmosphérique qui peut créer, en cas de dépression, un phénomène de surcote (qui peut être de 70 cm à Pornic), et le vent qui peut, s'il est mal disposé, augmenter la hauteur d'eau. « Il n'est pas prévu de grande

dépression, indique Jacques Gheerbrant. On peut estimer une surcote maximum de 20 cm. Ce qui serait équivalent à celle du début du mois. Et il n'y a pas de fort coup de vent annoncé. »

Côté rue du Canal, il dit « surveiller ça comme le lait sur le feu. » Déjà mercredi après-midi, le canal de Haute-Perche est sorti de son lit, inondant une partie de la chaussée et du parking. « Les niveaux d'eau sont très hauts. Le cumul des pluies est important. Et pendant les grandes marées, la période pendant laquelle on peut écouler l'eau du canal dans le port se réduit. Un épisode pluvieux peut nous mettre dans une situation difficile. Quand il y a 2,40 m de niveau d'eau, ça déborde sur la route, comme mercredi. À 2,60 m, ça commence à menacer les maisons... »

N.B.

700 C'est le nombre de km de cours d'eau qui serpentent dans le Pays de Retz (Le Tenu, l'Acheneau, le Boivre, le Falleron...). Ce secteur regroupe les trois cinquièmes des zones humides de Loire-Atlantique.

Pêche à pied : réouverture avec des interdictions

Pays de Retz en bref